



PRIORITÉS DES EXPORTATEURS CANADIENS DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES

Allons de l'avant et exploitons les **possibilités du commerce agroalimentaire** pour stimuler la reprise économique du Canada

La pandémie de COVID-19 a montré que le secteur agroalimentaire est davantage qu'une industrie essentielle, car l'agroalimentaire est en fait au cœur du mode de vie moderne dans tous les coins du monde. En fait, au cours de cette période de chaos, le commerce agroalimentaire a été une source de stabilité. Les chaînes d'approvisionnement de produits essentiels qui assurent la production et le transport d'aliments de qualité continuent de fonctionner, les tablettes de magasins d'alimentation sont encore remplies et les prix des aliments demeurent stables.

Le commerce agroalimentaire canadien a protégé des emplois et favorisé l'activité économique durant une période d'incertitude mondiale sans précédent, démontrant une fois de plus l'importance du commerce international pour les économies interne et hors frontières. Toutefois, la COVID-19 continue de mettre à l'épreuve la résilience du commerce agroalimentaire, puisque certains pays se servent de la crise pour introduire de nouvelles mesures protectionnistes au nom de la « sécurité ». Près d'une centaine de gouvernements, selon l'OMC, ont mis en place plus de 200 restrictions commerciales au cours des derniers mois, qui ont eu des répercussions sur le commerce mondial notamment dans le secteur agroalimentaire.

Sans un *commerce libre et fondé sur des règles*, la capacité des exportateurs du secteur agroalimentaire à mener le processus de reprise économique au Canada est grandement affaiblie. Le Canada peut saisir l'occasion d'ouvrir la voie en mettant en œuvre des mesures progressistes reflétant un engagement clair envers un *commerce libre et fondé sur des règles*, afin de réduire de manière plus efficace les barrières tarifaires et non tarifaires et de faire appliquer les règles commerciales incluses dans nos accords de libre-échange existants.

Voici un résumé des recommandations de l'ACCA :

1. Réaliser un examen stratégique visant la préservation et l'amélioration de l'accès aux principaux marchés d'exportation.

Le Parlement devrait entreprendre une étude sur la compétitivité concernant la mise en œuvre des récents accords de libre-échange conclus par le Canada afin de cibler les possibilités de maximiser les avantages des accords commerciaux pour le secteur agroalimentaire. Il serait également nécessaire de déterminer les points qui restent à améliorer à ce chapitre, en commençant par l'AECG, mais en se penchant aussi sur le PTPGP, l'ACEUM et l'Accord de libre-échange Canada-Corée.

2. Créer un poste de responsable de la mise en œuvre des accords commerciaux à Affaires mondiales Canada.

Le titulaire du poste suivrait de près la mise en œuvre des accords de libre-échange conclus par le Canada dans le domaine de l'agroalimentaire, ce qui renforcerait notre capacité en matière de surveillance et de mobilisation de ressources lorsque les engagements prévus dans les ALE ne sont pas respectés.

3. Soutenir le commerce fondé sur des règles et sauvegarder le système commercial international.

De concert avec les exportateurs, intensifier les démarches de modernisation de l'OMC, afin que le système commercial international soit de nouveau pertinent et au centre du commerce mondial.

4. Prioriser et accélérer les efforts de diversification du commerce auprès des marchés les plus importants.

- Entreprendre des négociations pour un accord commercial permanent et ambitieux avec le Royaume-Uni, qui éliminera les barrières tarifaires et non tarifaires, procurera des règles d'origine souples et favorisera un juste équilibre permettant une croissance commerciale viable du secteur agroalimentaire.
- Inviter les signataires du PTPGP qui n'ont pas encore ratifié le traité à le faire.
- Inviter les États membres de l'Union européenne qui n'ont pas encore ratifié l'AECG à le faire.
- Élargir le PTPGP en intégrant des pays comme la Corée du Sud, la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines et peut-être le Royaume-Uni dans l'accord.
- Entreprendre des pourparlers de libre-échange avec l'ANASE afin d'intensifier l'empreinte des exportations canadiennes dans la région.
- Entreprendre des discussions exploratoires de libre-échange avec la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines, lesquelles pourraient être une porte d'entrée vers l'ANASE.
- Équilibrer les échanges avec la Colombie, soit par la modernisation de l'ALE entre le Canada et la Colombie ou la conclusion d'un ALE avec l'Alliance du Pacifique.
- Moderniser l'Accord de libre-échange Canada-Corée pour un meilleur équilibre commercial et obtenir le même accès que nos concurrents.

5. Intensifier l'engagement diplomatique et consolider les relations commerciales.

- Consolider les relations commerciales, réaffirmer les engagements et favoriser les relations positives à long terme mutuellement avantageuses avec tous les principaux partenaires commerciaux, y compris la Chine.
- Intensifier les activités de représentation au sein du réseau diplomatique et auprès des délégués commerciaux afin de s'assurer que les responsables disposent des outils nécessaires, connaissent nos priorités et ont accès aux stratégies et à l'information requises pour défendre les intérêts des exportateurs de produits agroalimentaires auprès des principaux marchés d'exportation. Cet aspect est particulièrement important dans le cas des marchés où persistent des difficultés majeures dues au maintien de barrières techniques au commerce ou de ceux où la réputation du secteur agroalimentaire canadien et de son système réglementaire est discréditée.



CAFTA ACCA

Canadian Agri-Food
Trade Alliance

Alliance canadienne
du commerce
agroalimentaire

@CAFTA_ACCA 

cafta.org